

Inscription à l'examen professionnel fédéral supérieur 2025

Date de l'examen : jeudi, 20.11.2025
 Lieu d'examen : Mövenpick Hôtel | Höhenstrasse 12 | 4622 Egerkingen
 Frais d'examen : CHF 1'950.00
 Remise de l'esquisse de projet* auprès de votre association sportive : 13.01.2025 au 12.06.2025
 Remise de l'inscription auprès de votre association sportive : 13.01.2025 au 12.06.2025
 Délai de remise du travail de diplôme auprès de sportartenlehrer.ch : 09.10.2025

* L'esquisse de projet peut être envoyée séparément indépendamment de l'inscription. Après la réception de l'esquisse de projet, la commission d'examen vérifie si celle-ci est approuvée. Une fois l'approbation obtenue, le travail de diplôme peut être rédigé plus tôt. L'esquisse de projet est disponible sur le site web www.sportartenlehrer.ch dans la zone download.

Avant de se présenter à l'examen professionnel fédéral supérieur, les participantes/participants sont tenus, de suivre une formation de direction d'une école de sport ou d'un autre domaine d'organisation sportive ou une formation équivalente, comme par exemple les quatre modules consécutifs proposés par Swiss Snowsports.

Veuillez cocher

- Module 1 : 17.09.2024 – 18.09.2024 Module 3 : 15.01.2025
 Module 2 : 21.10.2024 – 22.10.2024 Module 4 : avril 2025

Veuillez cocher

- Par la présente je m'inscris à l'examen professionnel supérieur pour directrices/directeurs d'école d'une discipline sportive

Données personnelles

Nom	<input type="text"/>		
Prénom	<input type="text"/>		
Rue	<input type="text"/>	No.	<input type="text"/>
NPA	<input type="text"/>	Lieu	<input type="text"/>
		Canton	<input type="text"/>
Portable	<input type="text"/>	Téléphone fixe	<input type="text"/>
E-Mail	<input type="text"/>		
Lieu d'origine	<input type="text"/>	Canton	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Numéro AVS	<input type="text"/>
Nationalité	<input type="text"/>	Langue maternelle	<input type="text"/>
Langue d'examen désirée	<input type="text"/>		
Discipline sportive	<input type="text"/>		
Association sportive nationale	<input type="text"/>		

Diplôme lié au sport | Pratique liée au sport

Diplôme lié au sport (brevet, diplôme, etc.)

Règlement d'examen, ch. 3.31 a) : sont admis à l'examen les candidates/candidats qui sont titulaires d'un brevet fédéral lié au sport (p. ex. de professeure/professeur de discipline sportive d'une orientation ou d'entraîneuse/d'entraîneur de sport de performance) ou d'un diplôme lié au sport (p. ex. d'entraîneuse/d'entraîneur de sport d'élite) ou d'un diplôme universitaire lié au sport (p. ex. professeure/professeur de sport) ou d'un titre équivalent.

Année	Diplôme lié au sport
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Pratique liée au sport (dans le domaine du sport à un poste de direction, etc.)

Règlement d'examen, ch. 3.31 b) : sont admis à l'examen les candidates/candidats qui peuvent justifier d'une expérience pratique d'au moins 5 ans dans le domaine du sport, dont au moins un an d'activité (à au moins 20%) dans une fonction dirigeante liée au sport ou non (p. ex. comme directrice/directeur (adjoint) d'une école de discipline sportive, directrice/directeur (adjoint) du domaine de la formation dans une association sportive, cheffe/chef de sport d'une discipline sportive J+S, chef (adjoint) de département d'une autre organisation.

Année	Pratique liée au sport
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Conditions d'annulation | Annexes | Signature

Les annexes ci-dessous doivent toutes être envoyées à votre association sportive au plus tard le 12.06.2025, en même temps que la présente inscription.

Veuillez cocher

- Je confirme avoir pris connaissance des conditions d'annulation et de les accepter. 55 à 40 jours avant l'EPS sont 25% , 39 à 20 jours avant l'EPS sont 50%, 19 à 0 jours avant l'EPS sont 75% des frais d'examen échus.
- L'esquisse de projet
- J'ai déjà remis l'esquisse de projet séparément le
- Attestation du diplôme lié au sport
- Attestation de la pratique liée au sport
- Une pièce d'identité officielle avec photo (carte d'identité ou passeport)
- Version abrégé du curriculum vitae

Les candidates et candidats ont préalablement pris connaissance des directives et du règlement d'examen concernant l'examen professionnel fédéral supérieur de sportartenlehrer.ch.

Les directives, le règlement d'examen, l'esquisse de projet et d'autres fiches d'informatives sont disponibles sur www.sportartenlehrer.ch dans la zone download.

Les délais sont à respecter strictement, faute de quoi la candidate et le candidat ne sera pas admis à l'examen.

Si vous avez des questions ou si quelque chose n'est pas clair, le secrétariat se fera un plaisir de vous aider.

Lieu et date

Signature candidate | candidat

X _____

Remarques